

PRATIQUE

Partir au pair

Partir au pair : bon plan ou galère ?

LE BAC EN POCHE, vous avez envie de partir un an à l'étranger, et pourquoi pas, devenir bilingue ? Si vous aimez la vie de famille et vous occuper d'enfants, le pair est une solution très économique et conviviale ! Pensez cependant à poser les bonnes questions avant de vous engager... Par Emma Lassort

■ A QUI S'ADRESSE LE PLACEMENT AU PAIR ?

Le placement au pair est un "programme d'échange culturel" défini par un accord du Conseil de l'Europe daté du 24 novembre 1969. Selon l'Article 2.1., il consiste en « l'accueil temporaire, au sein des familles, en contrepartie de certaines prestations, de jeunes étrangers venus dans le but de perfectionner leurs connaissances linguistiques et, éventuellement, professionnelles et d'accroître leur culture générale par une meilleure connaissance du pays de séjour. » D'une durée de 3 à 12 mois (une fois sur place, il est possible de le prolonger à 18 ou 24 mois), il s'adresse en majorité à des jeunes filles de 17 à 30 ans. Attention tout de même à la limite d'âge, qui varie en fonction des pays d'accueil. Mais les garçons ne sont pas pour autant exclus, ils ont seulement besoin de plus de crédibilité avec le Bafa notamment. Dans tous les cas, il faut être célibataire et sans enfant,

posséder de solides bases grammaticales ainsi qu'une connaissance suffisante de la langue du pays pour être capable de tenir une conversation. Le comportement et l'apparence tiennent également une place non négligeable pour les familles d'accueil : avis aux fumeurs et amateurs de piercing ou de tenues trop « décontractées ». Enfin, et cela va sans dire, il est nécessaire d'apprécier la vie de famille. Outre le fait de savoir s'occuper d'enfants - une première expérience dans ce domaine est généralement demandée, vous allez rester "à la maison" la plupart de votre temps, c'est-à-dire 30 à 40 heures par semaine. N'oubliez pas non plus que cela implique quelques menues tâches ménagères...

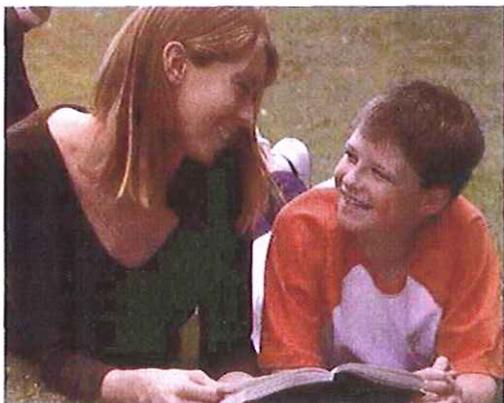
■ OÙ ET AVEC QUI PARTIR ?

Du Royaume-Uni à la Nouvelle Zélande, vous pouvez, a priori, partir où bon vous semble... A condition de s'y prendre au moins deux mois à l'avance... Pour éviter les mauvaises surprises, définissez dès le départ, le plus précisément possible, vos critères : campagne, ville, proximité avec l'université dans laquelle vous effectuerez des cours... Choisissez de préférence un organisme contrôlé par un label de qualité tel qu'Unosel ou l'Office, gage de sérieux et de suivi. Vous bénéficierez ainsi d'un correspondant sur place et d'une intervention en cas de problème. Chaque organisme propose des pays différents. Calvin[Thomas] et STS Au Pair, branche de STS Student Travel Schools, sont spécialisés dans les séjours à destination des Etats-Unis. Ils vous offrent les vols transatlantiques, l'assurance maladie ou en-

core des journées de formation... Si vous préférez l'Europe, Experiment propose: Espagne, Grande Bretagne, Irlande et Italie. Et si le pays des kangourous vous tente, Language & Travel vous donne le choix entre trois villes australiennes : Sydney, Brisbane et Perth. Mais c'est assurément Inter-séjours, fort de 40 ans d'expérience, qui dispose du plus large choix de destinations, car en plus des pays cités, cet organisme a rajouté l'Allemagne, l'Autriche, les Pays-bas, le Danemark, la Suède, le Canada, et la Nouvelle-Zélande!

■ ÉLÉMENTS À FOURNIR

La plupart du temps, il vous sera demandé un certificat médical, un extrait de casier judiciaire, et parfois, un permis de conduire. Attention, le placement au pair ne nécessite pas de permis de travail dans les pays de l'Union Européenne. Ainsi, il est important, hors de ces frontières, de se renseigner sur la législation du pays que l'on a choisi. Le séjour



ISTOCK PHOTOS

Contacts

www.unosel.org/au-pair-unosel.html
www.loffice.org/sejours-individuels-au-pair.php
asso.intersejours.free.fr/index.htm
www.experiment-france.org/
www.calvin-thomas.com/au-pair/
www.sts.fr/france/ap/accueil/
www.langtra.com/formules-au-pair.shtml

au pair aux Etats-Unis, par exemple, est interdit avec un visa touristique ou un visa étudiant. Il faut obtenir le visa J-1, grâce au formulaire IAP 66. Quant au Canada, la formule " au pair " n'est pas prévue dans la législation. Vous pouvez effectuer un séjour en tant que "stagiaire aide familial résidant", strictement contrôlé par les services canadiens de la main-d'œuvre et de l'immigration. Il s'agit d'un emploi au sens de la loi : vous devez donc demander un permis de travail.

■ COMMENT CELA SE PASSE-T-IL SUR PLACE ?

Vous devrez travailler 30 heures par semaine. En général, cela se répartit par 5 heures par jour plus 2 à 3 soirées de baby-sitting. Vous avez le droit à 1,5 jours de congés par semaine. Les horaires sont variables en fonction des pays et des familles d'accueil. Vous êtes logé en chambre individuelle. Vous prenez vos repas avec la famille (trois repas par jour non com-

pris dans le temps de travail). Vous percevez aussi de l'argent de poche : entre 250€ et 300€ par mois. Pendant votre temps libre vous pouvez suivre des cours de langue et préparer des examens officiels reconnus en France. Cette formule au pair, classique peut être assouplie en ajoutant des heures de travail (« au pair plus ») ou en enlevant, pour prendre plus d'heures de cours (« le demi-pair »).

■ LES PRÉCAUTIONS À PRENDRE

Pour éviter les quiproquos, rédigez un document d'accord entre l'Au pair et la famille d'accueil spécifiant les modalités du placement, les dates de séjours, la description des tâches, les horaires journaliers ou hebdomadaires, les conditions d'hébergement, la rémunération et, s'il y a lieu, les avantages qui seront pris en charge par la famille (assurance, remboursement partiel ou total du transport, cours de langue, bonification de la rémunération, etc.). ●

Témoignage

Annabelle Pérès, 20 ans, actuellement en BTS Vente et Production Touristiques à Nantes. Elle est rentrée en France en septembre après une année au pair avec Expériment aux USA.

Je suis partie dix mois au pair dans le quartier de Brooklyn à New-York. En semaine, tous les matins de 10h à 12h, je suivais les cours d'anglais proposés par Columbia University, NY. Dans une classe d'une vingtaine d'élèves, j'ai noué des amitiés très fortes, notamment avec des étudiants au pair comme moi, et j'ai amélioré mon anglais à une vitesse considérable grâce à des professeurs à notre écoute. Et de 14h à 21h, je partageais le quotidien de ma famille d'accueil et m'occupais de deux enfants de 9 et 11 ans. Le week-end, j'avais tout le loisir de visiter les environs et de sortir avec mes amis. Cette expérience m'a donné le goût des rencontres et des voyages. J'en suis sortie beaucoup plus mature et avec une vision plus large du monde. Si c'était à refaire, je n'hésiterais pas une seconde !